



C'était mardi et mercredi derniers à la salle des actes de l'hôtel de ville d'Afanloum. Une somme de 611 075 000 FCFA équilibrée en recettes et en dépenses, a été adoptée à l'unanimité et les enveloppes budgétaires ont été allouées, selon les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

La session budgétaire s'est achevée mercredi 08 décembre dernier en présence du 3e adjoint au Préfet de Mfou, représentant le Préfet empêché. Angèle Meyanga, Maire d'Afanloum qui présidait ce conseil municipal, a tout d'abord soumis le budget à l'appréciation de l'organe délibérant et des autorités administratives, un budget certes réparti en recettes et en dépenses, mais qui a ceci de particulier que les dépenses se déclinent en programmes subdivisées en actions qui ont elles-mêmes, plusieurs activités fractionnées en tâches, d'où le vocable "**BUDGET PROGRAMME**". Rappelons que cette nouvelle approche s'accompagne d'une nouvelle nomenclature prescrite par le décret N° 2021/3353/PM du 17 Juin 2021, du 1er Ministre, Chef du gouvernement, fixant la nomenclature budgétaire des collectivités territoriales décentralisées.

Après une brève présentation de la procédure utilisée, Mme le Maire a évoqué le budget 2022 de la commune d'Afanloum qui en résulte, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 611 075 000 FCFA et qui a tout de suite été adopté à l'unanimité, avec ses enveloppes budgétaires allouées, selon les dépenses de fonctionnement et d'investissement ainsi qu'il suit:

142 576 582 FCFA soit 23,3% du budget total pour, les dépenses de fonctionnement et 468

498 418 FCFA soit 76,7% du budget total, pour les dépenses d'investissement.

Par ailleurs, les charges du personnel qui constituent 24,4% des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 34 673 987 FCFA. Il faut donc dire que tous les ratios réglementaires ont bel et bien été respectés.

En effet, la budgétisation par programme telle qu'elle est pratiquée actuellement, commande quatre programmes. L'amélioration de l'offre des services sociaux de base, la promotion du développement économique et protection de l'environnement, la promotion de la citoyenneté, de la culture, des sports et appui à la jeunesse, enfin, la gouvernance et l'administration locale.

Parmi ces quatre programmes, il faut relever que le premier est celui qui a fait le plus gros budget. Il s'agit de l'offre des services sociaux de base, avec une prévision budgétaire de 229 110 082 FCFA, ceci s'explique par la volonté d'Angèle Meyanga de hisser la commune d'Afanloum au panthéon des villes émergentes où tous les services sociaux de base (eau, énergie, santé, éducation,...) sont accessibles à toutes les populations.

**Engelbert MFOMO, L'Activateur**